

COMPTE RENDU

Petit Déjeuner et causerie Aménagement : Espace collectif entre conception et usage



Lyon
26 / 02 / 2014

En partenariat avec :



SOMMAIRE

1/ CONTEXTE	p.2
2/ TÉMOIGNAGES DES PROFESSIONNELS	p.3
3/ PRÉSENTATION DES PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES	p.6
Pourquoi les espaces collectifs	p.6
Les espaces collectifs : de quoi parle-t-on ?	p.6
Difficulté d'usage et accompagnement	p.6
Impact sur les métiers de la ville	p.7
4/ SYNTHÈSES DES ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS DES GROUPES	p.7

PROGRAMME :

- 1) **Présentation du concept**
« Petit-déjeuner débat et causerie VAD »
- 2) **Contexte et éléments de cadrage**
Par le groupe de travail
Aménagement
- 3) **Témoignages**
Par Maxime Valentin (SPL Lyon Confluence), Jean-Pierre Marielle (Initial Consultants) et Karine Lapray (Tribu)
- 4) **Présentation de la problématique**
Par Colette Desbois et Amaury Rubio (Master EDD)
- 5) **Echanges en groupes autour des problématiques soulevées**
- 6) **Restitution, synthèse et échanges**

FORMAT PETIT DÉJEUNER ET CAUSERIE

Cette causerie a permis aux professionnels de la ville (urbaniste, aménageur, programmiste, architecte, paysagiste, maître d'ouvrage) d'échanger sur leur expérience mais aussi de partager leurs réflexions, questions et préconisations autour d'un petit déjeuner.



Amplia à Lyon Confluence (SPL Lyon Confluence, Vinci immobilier et groupe Brémond, Lipsky+Rollet Architecte)

CONTEXTE

En 2012, le groupe de travail Aménagement de VAD initiait une réflexion sur la ville lente en lien avec les modes de faire et les modes de vie. Ces deux sujets nécessitaient un approfondissement et de s'interroger sur la dichotomie entre mode de faire et mode de vie en lien avec les aménagements urbains durables. VAD est partenaire du Master 2 « Ethique et Développement Durable » (EDD) de l'Université Jean Moulin. Dans le cadre de travaux de groupe, deux étudiants ont souhaité approfondir le sujet en l'orientant sous l'angle des espaces collectifs créés ou en devenir au sein de nouveaux quartiers et alimenter cette réflexion en se fixant un terrain d'étude : Lyon Confluence. Pour mener à bien leur étude, ils ont notamment réalisé des entretiens avec les acteurs du projet (Maxime Valentin - SPL Lyon Confluence, Jean-Pierre Marielle - Initial Consultants et Héroïse Marie - Tribu).

LES ESPACES COLLECTIFS

Ces espaces collectifs, entre statut privé et public, sont des lieux où peuvent se « créer la rencontre », se « construire le voisinage » pour développer du « vivre ensemble ». Quels sont les modalités de gestion envisagées, les usages de ces espaces et les besoins éventuels qu'ils peuvent générer ? Sur la base de quels éléments sont-ils pensés, définis et conçus ? Comment sont pris en compte les habitants en amont et comment sont analysées leurs pratiques ?

Pour débattre de ce sujet, la restitution des travaux des étudiants du Master 2 EDD s'est organisée autour de 3 points qui ont ensuite été discutés lors du temps d'échange en petit groupe :

- La nécessité de définir ce que sont ces espaces collectifs entre espaces privatifs et espaces publics. Leur développement est-il l'émergence d'un nouveau concept d'urbanisation ?
- L'éventuelle difficulté d'usage et le besoin d'accompagnement lorsque l'habitant investit le quartier. Ces espaces nécessitent-ils d'intégrer « un accompagnement » pour garantir l'appropriation, l'usage voire l'émergence d'initiatives citoyennes ?
- En quoi et comment ces nouvelles dynamiques font évoluer « les métiers de la ville » ?

Les questions étaient centrées sur une échelle d'aménagement urbain avec des espaces tels que des jardins partagés mais les échanges autour d'un lieu défini comme un « espace collectif » ont également permis d'appréhender des espaces partagés dans les immeubles de logements, le rôle du gardiennage et la question des services du quotidien avec une ouverture sur les modes de vie. Au-delà des intentions et des bonnes idées, les contraintes liées au coût du foncier, à l'optimisation des m² commercialisables, à la gestion des espaces ont été identifiés comme des freins à lever.

2) TÉMOIGNAGE DES PROFESSIONNELS

Les témoignages de M. Marielle et de M. Valentin sont complétés par des extraits d'interviews réalisés par Colette Desbois et Amaury Rubio, étudiants du Master 2 EDD, au cours de leur étude.

Jean-Pierre Marielle, programmiste, Initial Consultants, vice-président de VAD

Avant de s'intéresser aux espaces collectifs, il faut au préalable traiter de la qualité d'usage des espaces qui ne s'improvisent pas. Quel est le processus qui fait que les usagers et les habitants vont s'investir dans la vie de la cité ? Le deuxième temps est de définir ces lieux collectifs, quels sont-ils et quelles gestions et gouvernances y associer : Maison de quartier, pôle de mobilité, jardin partagé, conciergerie.

Traiter des espaces collectifs dans l'aménagement urbain suppose de s'interroger sur les liens avec les quartiers limitrophes et sur l'emplacement des équipements. Ceci introduit les notions de proximité et des enjeux plus globaux à l'échelle métropolitaine.

Notion de « cour jardinée »

Le premier concept qui a été travaillé, sur la ZAC 2 à Confluence est cette notion de « cour jardinée » qui permet de répondre au besoin d'espaces verts tout en rééquilibrant les espaces privés et publics. Ce concept a déclenché de nombreux débats entre professionnels, opposants des approches esthétiques et fonctionnelles plus traditionnelles et des approches plus innovantes et expérimentales répondant davantage aux réflexions en cours sur la ville durable.

Une dimension écologique affirmée

On retrouve d'une part une dimension

écologique plus affirmée avec l'idée de cours en pleine terre qui permettent de planter des arbres de grandes dimensions pour créer à terme une « canopée », mais aussi de faciliter l'infiltration des eaux de pluie, de créer éventuellement une continuité de végétation entre les jardins et les façades (début de végétalisation). Il est à noter que le fait de se dispenser des parkings sous les îlots a permis de diminuer de 15% le coût des bâtis. Cette économie a permis d'envisager deux ouvrages de parking public de très grandes dimensions qui répondent aux besoins des habitants tout en maintenant la voiture à l'extérieur des espaces d'habitation.

Approche intégrant la vie de ces espaces, leur articulation et leur gestion

D'autre part, on retrouve une approche qui intègre davantage la vie de ces espaces, leur articulation mais aussi leur gestion. Ce concept cherche à mélanger les publics, faciliter l'appropriation, pratiquer le voisinage. Il se concrétisera par l'inscription de la vie de l'îlot dans la cour intérieure avec la distribution des allées à partir des jardins (et non pas sur la rue), l'accès aux locaux annexes (espaces courriers, locaux pour cycle) mais aussi par la possibilité de créer un espace jardin ... On cherchera également à organiser l'articulation du « passage » et de « l'habitat » par la juste distance entre les façades et les lieux de cheminement.

Il s'agit de créer un lieu de sécurité et de possible rencontre.

Enfin en matière de gestion, cette démarche nécessite de penser des pratiques régulées, avec un statut de chacune des parties, un règlement mais aussi une convention avec la collectivité. Ces éléments peuvent être intégrés à un cahier des charges à destination des promoteurs avec une conception des lieux.

Au-delà du cadre contractuel, il est proposé de réinventer la fonction de conciergerie pour l'îlot. Il s'agit d'une personne qui aurait un rôle d'accueil, de facilitation et d'animation du lieu, et à qui il est confié des fonctions classiques comme la gestion des clés pour permettre des travaux, la réception de colis mais aussi la mise en relation entre habitants, la régulation par rapport aux règles posées et enfin des conseils sur les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie par exemple.

La France en retard...

Ces approches qui intègrent les modes de vie et d'usage, beaucoup plus développées en Allemagne par exemple, peinent à faire leur place en France. Elles vont à l'encontre des traditions françaises et de ce fait entraînent une certaine hostilité. Même si elles restent très minoritaires, les expériences négatives en matière d'usage retiennent davantage l'attention.

Les débats sur la manière de concevoir « les cours jardinées » se poursuivent encore aujourd'hui entre professionnels et les débats ne sont pas encore complètement tranchés.

Autres espaces communs envisagés dans le premier îlot « expérimental » de la ZAC 2

En complément des cours jardinées, d'autres espaces communs sont aujourd'hui envisagés dans le premier îlot « expérimental » de la ZAC 2 :

- Un espace conciergerie et de gestion de colis.
- Une ou deux chambres d'hôte gérées par le gardien pour l'accueil des familles ou amis.
- Un espace de vie commun, plus



Zac Bottière-Chénaie à Nantes (SPL Nantes Métropole)

ambitieux que les ex-Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) qui étaient prévus dans les HLM, où l'emplacement est travaillé pour avoir un véritable lieu de convivialité.

- Un espace atelier qui pourrait être intégré au garage à vélo.

Il existe une multitude de possibilités d'espaces communs : les coursives, la rue intérieure (concept de Le Corbusier), les terrasses en toiture, un minimum de commun pour 3 ou 4 logements comme dans les pays méditerranéen (Italie, Espagne, Maghreb ...) ... Autant de lieux de croisement et de possibilité de rencontres pour développer des initiatives privées telles que l'échange de service ou de mutualisation de biens : covoiturage, prêt/location de véhicules entre particuliers...

Créer du possible sans imposer un mode de vie communautaire

La difficulté de l'ensemble de ces démarches est de créer du possible sans pour autant imposer un mode de vie communautaire. Il doit être aussi possible de pouvoir vivre à Confluence sans ses voisins.

Maxime Valentin, SPL Lyon Confluence



Eco-logis à Strasbourg

Démarche dynamique de conception

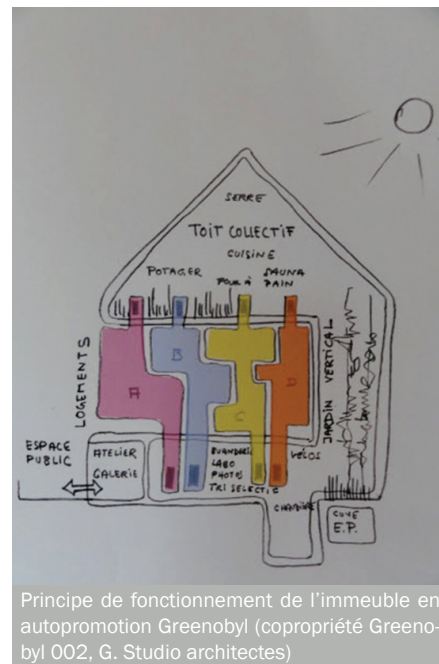
On est passé d'une démarche statique de conception à une démarche dynamique grâce à une temporalité assez longue qui laisse du temps au projet. Ceci permet d'intégrer les nouveaux usages et les différents comportements.

La question de l'accompagnement des usagers reste tout de même non résolue car ce n'est pas dans le métier de l'aménageur.

Lorsque le projet « Lyon Confluence » a débuté, les jardins partagés, les îlots de chaleur ou encore la biodiversité dans les espaces publics n'étaient pas à l'ordre du jour. Tout cela a été intégré au fil du projet.

Quelques pistes de réflexions à approfondir

- Un lieu de suivi du projet et de réflexion à partir d'évaluations régulières, de suivi d'expérience mais aussi d'études, thèses Il n'existe pas aujourd'hui de lieu de diffusion de ces études alors que celles-ci seraient fondamentales pour les professionnels.
- Un accueil des nouveaux habitants pour qu'ils puissent comprendre le projet et leur permettre de voir comment ils peuvent tirer le meilleur usage des lieux. Ce rôle pourrait être donné à la maison des associations au centre de la ZAC 2.
- Des relais associatifs qui permettent de soutenir des initiatives habitantes et de penser les modes de gouvernance pérennes. Le jardin pédagogique au sein de l'espace public Erevan est aujourd'hui repris par l'association « Les cultivateurs » suite à une difficulté d'appropriation du lieu par les habitants. Ce travail pourrait être travaillé avec la SPL et donner lieu à des appels à projets.



Principe de fonctionnement de l'immeuble en autopromotion Greenobyl (copropriété Greenobyl 002, G. Studio architectes)

Il faut traiter les cœurs d'îlots en se posant la question de l'ouverture ou non des espaces, de la création des maillages traversants...

Initialement il était prévu dans l'un des cœurs d'îlots assez vaste un parc et des jeux d'enfant. Le jardin partagé a été mis en place par la SPL à la demande des usagers et regroupe une trentaine de familles. La temporalité permet d'ajuster et d'accompagner les usages.

Une notion de suivi à concevoir

Toutefois cette notion de suivi est à concevoir, elle sort aujourd'hui de la responsabilité de la SPL qui a la charge de « livrer le quartier ». L'organisation de ce type de démarche pourrait être pensée avec WWF. Grâce à sa posture externe, l'ONG développe une approche critique intéressante et qui sert d'aiguillon.

La ZAC 2 de Confluence conçue dans la confiance

Pour la ZAC 2, la situation est différente, il y a plus de sérénité et de confiance de la part des partenaires, de ce fait la réflexion est plus large et plus ouverte. Il s'agit de concevoir un projet urbain avec un grand nombre de professionnels, de trouver une

identité au quartier, de laisser de la place aux habitants. L'objectif est de redonner de la qualité du vivre en ville. Il s'agit de redonner des usages à l'espace commun, de prioriser la circulation piétonne, d'éviter la présence de voiture, de mutualiser le stationnement, de conserver une mixité sociale ... Autant d'éléments qui se pensent dès la conception. La mixité sociale par exemple, n'existe pas par nature, il faut donc la maintenir.

L'animation permettant de travailler le lien public-privé et la notion d'usage

Sur la ZAC 1 de Lyon Confluence, la SPL a tenu à conserver l'espace public au cœur des îlots. C'est le cas du Jardin d'Erevan par exemple. Ce choix n'est pas simple. Le maintien d'un espace public diminue l'espace privatif. De fait, les copropriétaires peuvent craindre de ne pas avoir la main sur les terrains proches et les nuisances potentielles qui peuvent en découler. Ce sont des espaces de tensions possibles.

Une animation dirigée vers les habitants a été menée pour faciliter l'appropriation de ces espaces et trouver des modes de gestion satisfaisant via des associations d'habitants.

Exemple 1 : Jardin partagé dans le jardin d'Erevan

La mise en place d'un jardin partagé, provisoire dans le jardin d'Erevan (espace public), qui a pour objectif de faciliter des rencontres avec les voisins, a nécessité la création d'une association regroupant des familles.

Exemple 2 : Aire de jeux sur un espace public

Cet espace a donné lieu à une concertation a posteriori pour notamment faciliter le dialogue entre les habitants sur le sujet « usage et nuisance ».

Quand une animation est amenée et dirigée vers les habitants, ceux-ci s'approprient l'espace. L'animation permet de travailler ce lien entre public et privé et cette notion d'usage pour favoriser les échanges. Quand on accepte le commun, on arrive à accepter le public.

Un usage différent de l'espace public selon les cultures

Selon les cultures, l'espace public signifie qu'il s'agit d'un espace appartenant soit à tout le monde (donc « je peux me l'approprier »), soit à personne (donc « personne ne peut se l'approprier »). L'usage en sera donc différent.

Circulation piétonne au sein de la ZAC 2

Si sur la ZAC 1, ce sont les rives de Saône

qui ont été essentiellement piétonnisées, le projet de ZAC 2 donne davantage de place à la circulation des piétons et aux lieux favorisant potentiellement la rencontre.

La conception prévoit de jouer sur des hauteurs d'immeubles très différentes qui permettront de répondre à la fois au besoin de densification mais aussi à la volonté d'inscrire des espaces verts, des zones de cheminements en créant un micro-réseau à l'échelle de l'îlot. Ces cheminements intègrent des « traversées publiques » à l'intérieur des « cours jardinés » pour maintenir cet esprit dans le temps.

Daniel Schoen, architecte-urbaniste, Babylone Avenue, administrateur de VAD

En tant qu'urbaniste, les choix sont faits sur la base des modes de vie que nous projetons avec parfois des décalages forts entre le temps de la conception et celui de l'usage avec des projets qui n'ont pas permis de s'adapter au cours du processus ou de se requestionner. Il faut pouvoir initier une démarche pour laquelle le débat et le questionnement restent ouverts tout au long du projet au sein d'un tour de table transversal, que

cela concerne le programme ou encore les usages.

La limite n'est pas facile à définir entre ce qu'il faut fixer ou non pour ne pas figer un projet et le rendre appropriable ou évolutif. Mettre en place des parties communes via des espaces spécifiques pour créer du vivre ensemble implique au préalable de les définir. En parallèle il y a la question des coûts qui nécessite une viabilisation maximale du foncier.

L'une des solutions, mais qui n'est pas simple puisque l'objectif d'un promoteur reste la commercialisation de m², serait de laisser systématiquement un espace libre dans chaque opération pour accueillir la possibilité d'un projet nouveau. L'un des postulats de base est que la création d'espace collectif en conception est chargée de bonne intention mais qu'il y a souvent un décalage avec les usages constatés.



Quartier Ginko (Bouygues Immobilier) à Bordeaux

3) PRÉSENTATION DES PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES PAR LES ÉTUDIANTS DU MASTER 2 EDD

POURQUOI LES ESPACES COLLECTIFS ?

Les espaces collectifs, cet entre-deux entre l'espace privatif et l'espace public, sont un objet d'observation intéressant à plusieurs titres :

- L'espace collectif est un objet chargé « d'intention » où l'on peut créer de la rencontre, construire le voisinage, se relier, faire société.
- L'espace collectif permet d'interroger l'appropriation, les modes de vie qui peuvent se créer ou pas autour de ces espaces collectifs.
- L'espace collectif permet d'observer la différence qui peut exister entre les intentions dans la phase de conception et les usages « dits et observés » de ces espaces.

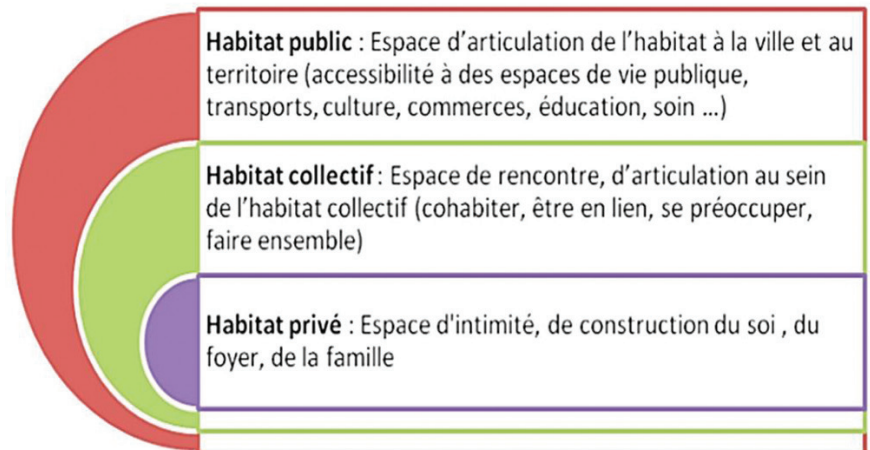
Les entretiens menés avec les acteurs professionnels ont mis en exergue les éléments suivants :

- La nécessité de définir ce que sont ces espaces collectifs entre espace privé et espaces publics
- L'éventuelle difficulté d'usage et le besoin d'accompagnement qui s'impose aujourd'hui au moment où l'habitant investit le quartier.
- L'impact sur les « métiers de la ville »

LES ESPACES COLLECTIFS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il y a une articulation à trouver entre l'espace privé – intime – et l'espace public. Le terme d'espace collectif fait référence aux travaux de Christian Norberg-Schulz, architecte norvégien. Il s'est intéressé à l'articulation entre l'architecture et les sciences sociales et a développé dans ses écrits cette notion à la fois simple et complexe d'habiter.

« Habiter signifie trois choses : être soi-même, c'est-à-dire choisir son petit monde personnel ; se mettre d'accord avec certains êtres humains, c'est-à-dire accepter un certain nombre de valeurs communes ; finalement, rencontrer certains d'entre eux pour échanger des idées, c'est-à-dire pour expérimenter la vie comme une multitude de possibilités. » C. Norberg-Schulz



D'autres expressions sont utilisées pour cet espace d'entre-deux. Les habitats participatifs à l'initiative de groupe d'habitants utiliseront le terme d'« espace commun » et en feront un fondement de ce type de projet. Ivan Illitch, philosophe contemporain, utilisera lui le terme de « communaux » pour parler de tout ce qui est au-delà de l'espace privé, à partir du pallier.

Illitch affirmera que « la mesure dans laquelle notre monde est devenu inhabitable est une conséquence manifeste de la destruction des communaux. De même que la maison reflète dans sa forme le rythme et la dimension de vie familiale, les communaux sont la trace de la communauté. Il ne peut y avoir d'art d'habiter en l'absence de communaux ».

Espaces collectifs, espaces communs, communaux ... Il nous semblerait intéressant de nommer plus clairement ces espaces en leur donnant une identité clarifiant ainsi leur finalité, leur fonctionnement, leur mode de gestion.



Enfin, au-delà de ce choix de donner une place importante aux espaces collectifs, il se dégage un « nouveau rapport » entre privé et public qui amène des questions concernant l'usage.

DIFFICULTÉ D'USAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Créer des espaces privés permettant l'appropriation par les copropriétaires mais en même temps, ouverts sur l'extérieur pour garantir un usage public semble compliqué et leur usage ne semble pas aller de soi. Un besoin de concertation a posteriori autour de ces espaces émerge entre habitants et usagers pour « réguler cet usage ». Ce constat questionne le processus de concertation « institutionnel » qui se situe essentiellement sur la phase de conception. En effet, ce processus mobilise avant tout des individus déjà impliqués dans la démocratie locale. Ces « professionnels de la participation » sont « force de proposition » pour dessiner le schéma global du quartier mais il ne s'agit pas pour l'essentiel des futurs habitants et usagers eux-mêmes.

Faut-il prévoir des dispositifs sur une durée déterminée pour accompagner l'appropriation de ces espaces et notamment l'émergence d'initiatives habitantes ?

On s'inscrirait alors dans la droite ligne de ce qui s'expérimente sur les bâtiments passifs en conservant la relation avec les occupants durant un à trois ans

après leur entrée dans les lieux. Il se pose aussi la question du rôle des pouvoirs publics, des professionnels ou des associations locales dans cette phase « post-livraison » et de qui sera en charge concrètement de cet accompagnement. Ou au contraire, faut-il partir du principe que les modes de vie s'inventent, se bricolent, transforment et que le travail des professionnels de la ville sur s'arrête à la « livraison » du quartier ?

IMPACT SUR LES « MÉTIERS DE LA VILLE »

Cette perspective d'accompagner les habitants au niveau de l'usage du quartier n'était pas prévue généralement

dans le rôle de l'aménageur. Pourtant cette pratique s'impose souvent de façon indirecte.

L'aménageur qui avait en charge la recherche, l'étude, l'acquisition, la viabilisation et la vente de terrains urbanisables se retrouve à intégrer de nouvelles dimensions et notamment une dimension sociale qui ne s'arrête pas à des indicateurs tels que le pourcentage de logements sociaux mais à créer, faciliter voire accompagner une dynamique sociale.

Ces projets et la réflexion sur ces espaces font émerger de nouvelles manières de travailler (plus de coopération, de concertation, approche transversale et globale mais aussi de nouvelles compétences).

Retrouver l'intégralité de la présentation des travaux des étudiants du Master 2 EDD sur le site internet de VAD :

http://www.ville-amenagement-durable.org/fichiers/tuJ1M5JB_rNDnJ7cE6_inA.html

4) SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET RÉFLEXIONS DES GROUPES

La définition des espaces n'est pas forcément claire pour les habitants ce qui peut entraîner un problème d'utilisation des espaces et d'appropriation. Il faut redonner de l'urbanité dans les quartiers et créer des lieux de rencontre à l'image d'une tribu.

Pour la plupart des gens, les communs tels que les halls d'entrée ou les paliers ne sont pas des espaces de vie. Il faut les repenser pour permettre la rencontre et le vivre-ensemble.

Un espace collectif doit être flexible et ouvert tout en permettant une mixité fonctionnelle. Il faut être vigilant à ne pas trop intellectualiser la chose de façon à ne pas la complexifier inutilement.

Les éléments faisant consensus

Certains éléments ressortent plus spécifiquement des échanges et semblent faire consensus :

- L'accompagnement ne doit pas uniquement se focaliser sur les usages ou l'appropriation mais également sur la technique, la logistique et l'organisation. Il est important de proposer au collectif un cadre, des outils de gouvernance pour qu'il s'organise.
- Accompagner ne signifie pas décider pour les autres. Il s'agit d'avoir un rôle de catalyseur pour initier des projets.
- Il faut penser la ville en transition où chaque projet enrichit le suivant et

aboutir à un mode d'urbanité donnant envie aux habitants de se rassembler et d'échanger.

L'exemple de la conciergerie

Pour initier la réflexion sur les espaces collectifs, il ne faut pas partir d'un exemple d'envergure mais de la masse, du besoin d'espace dans les immeubles de logements. C'est de là que doit partir le vivre ensemble et l'envie d'espace supplémentaire donc nécessairement de collectivité et de partage.

Pour cela, remettre en place des conciergeries serait peut-être un premier maillon pour tendre vers des espaces collectifs. Il faut les envisager de façon connectée avec une offre de service associé à

l'image d'une conciergerie intelligente. Des start up travaillent déjà sur le sujet. Une conciergerie solidaire a été créée sur le quartier Ginko à Bordeaux et 50 % des habitants sont abonnés. Ce lieu est le support d'événements collectifs et a permis d'initier la création d'une association d'habitants.

Ces lieux dédiés au service dans un premier temps deviennent ensuite socles de rencontres face à nos fonctionnements tournés vers l'individualisme. Les personnes deviennent ainsi davantage acteurs de leur mode de vie et engagent une réflexion sur ce qu'elles peuvent mettre en commun.

La chose à éviter est de pousser au collectif, de l'imposer !



Quartier Ginko : conciergerie (source : Laposte.fr)

Des espaces à encadrer et pouvant être les prémices d'une économie sociale et solidaire

Si un espace collectif est mis à disposition pour des initiatives habitantes, il faut encadrer la gestion en donnant des outils plutôt que de vouloir en définir les usages. Ces espaces collectifs peuvent également être les prémices d'une économie sociale et solidaire comme cela a été le cas à Bordeaux.

Des avis partagés concernant l'impact sur les métiers de la ville

Pour certain, il est nécessaire d'envisager de nouveaux métiers, tels que manager de projet urbain qui resterait sur site pendant 2 ans après la livraison.

Pour d'autres, c'est le métier d'architecte et d'urbaniste qui doit évoluer avec l'identification soit du socle permettant l'éclosion de ce type d'espace (en s'appuyant

sur des équipements types conciergerie ou atelier à vélo) soit d'éléments qui pourraient être moteurs sur le site après livraison.

Il est rappelé que l'hyper réglementation est un frein aux initiatives. Toutefois les expériences prouvent que cela existent et que cela fonctionne.

Des questions restent entières

- Comment faire quand il n'y a pas d'initiative au départ du projet ?
- Comment donner envie aux habitants de faire des choses ensemble ?
- Quelle légitimité les concepteurs ou les aménageurs ont-ils à imposer ce type d'espace s'il n'y a pas de demande, il faut laisser cette part de liberté et de rien !



Quartier Ginko